

Péréquation financière 2016 entre la Confédération et les cantons : audition sur le rapport de l'Administration fédérale des finances

Monsieur le président, Monsieur le secrétaire,

Le Conseil d'Etat de la République et Canton de Neuchâtel vous remercie de l'avoir invité, dans votre courrier du 3 juillet 2015, à participer à l'audition annuelle sur les bases de calcul de la péréquation financière et sur les versements compensatoires pour l'année 2016 selon le rapport de l'Administration fédérale des finances de juin 2015.

Notre canton a pris connaissance des chiffres de la péréquation des ressources et de la compensation des charges et des cas de rigueur pour l'année 2016. Nous constatons à leur examen qu'ils sont en adéquation avec les données fournies par notre service des contributions.

N'ayant relevé aucune incohérence particulière, nous considérons donc que les chiffres pour l'année de référence 2016 sont fiables en ce qui nous concerne. Nous n'avons pas d'autres remarques à formuler sur le rapport de l'Administration fédérale des finances.

Nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien porter à la présente et vous prions de croire, Monsieur le président, Monsieur le secrétaire, à l'expression de nos sentiments distingués.

Neuchâtel, le 19 août 2015

Au nom du Conseil d'Etat:

La présidente,

M. MAIRE-HEFTI

La chancelière,

S. DESPLAND